

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE ou Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-CÔTE	PARIS ou autres Départements
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

7 Août — On reçoit à Paris la nouvelle du massacre de la mission Crampel, dans le centre de l'Afrique.

— Nouvelles fêtes données à Moscou, à l'occasion de la visite de l'amiral Gervais.

8 Août — Election législative dans la Haute-Savoie.

M. Orsat, républicain est élu.

9 Août — L'amiral Gervais reçoit de la municipalité de Moscou, au moment de son départ de cette ville, un très beau souvenir.

10 Août — Des bruits contradictoires et inquiétants circulent sur l'état de santé de l'empereur d'Allemagne.

— Enlèvement de deux Français par des brigands, en Turquie.

11 Août — Arrivée à Paris, du grand duc Alexis, frère de l'empereur de Russie.

— Arrestation d'un espion à Annecy

12 Août — Arrivée du roi de Grèce à Paris.

— Arrivée du roi de Serbie à Vienne, où il est reçu par l'empereur d'Autriche.

— Départ du duc Alexis pour Vichy où on lui prépare une réception magnifique.

— Double exécution à Avesnes des « écumeurs de Cartignies. »

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Lundi dernier, deux jeunes gamins, les nommés Louis Dantant, âgé de 8 ans et Leclerc, âgé de 7 ans, ne sachant à quoi occuper leur temps, pour commencer les vacances, s'imaginèrent de faire un petit feu. L'un d'eux alla prendre des allumettes chez un voisin, tandis que l'autre arrangeait quelques papiers sous le plancher d'une voiture appartenant à M. Raimbert Isidore, cultivateur, qui avait remis ce véhicule près de sa grange vis-à-vis le cimetière.

En un clin d'œil, la paille qui était à l'intérieur de la voiture fut en feu et brûla rapidement la bâche et les ridelles. Fort heureusement des voisins attirés par le crépitement de l'incendie et l'odeur de la fumée, vinrent rapidement porter secours et conjurer le danger.

Les jeunes incendiaires avouent

la fuite, dès qu'ils s'étaient aperçus que le feu prenait des proportions inattendues.

— Samedi 15, dimanche 16 et lundi 17 août fête patronale de Dammartin.

Nous croyons savoir que parmi les morceaux de musique qui sont inscrits au programme du concert que donnera le dimanche à trois heures, la fanfare de Dammartin, figure l'hymne national Russe.

MOUSSY-LE-NEUF

M. Georges Cléret dont nous avons annoncé les récents succès à l'examen du brevet élémentaire, vient d'être admis à l'école normale d'instituteurs de Melun.

OTHIS

Dimanche dernier, vers cinq heures deux ballons passaient à proximité de Dammartin. L'un d'eux, qui planait dans les airs à une très grande distance, avait failli atterrir, quelques minutes avant, au village de Mitry, mais il avait rapidement regagné les hautes régions dans lesquelles il paraissait disposé à se maintenir. L'autre, au contraire, après avoir franchi les hauteurs de Dammartin, s'abaissa rapidement et alla chercher à prendre pied dans la plaine de Saint-Lazare-des-Bois, paroisse d'Othis. Par malheur, l'atterrissement eut lieu dans un verger planté de nombreux pommiers, et ce ne fut pas sans certaines difficultés que les deux aéronautes gagnèrent le sol. Le ballon éprouva à cette décente une double déchirure et la nacelle fut légèrement endommagée. Le soir même, les aéronautes regagnaient la gare de Dammartin d'où ils sont repartis pour Paris.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Le tribunal correctionnel de Senlis vient de condamner à deux mois de

prison le nommé Mévignot (Julien-Adrien-Aimé) 38 ans, qui s'est rendu coupable d'outrage public à la pudeur sur la personne de la jeune Eugénie Tourmente, âgée de 13 ans. Cet individu a déjà subi une condamnation pour un fait du même genre.

On lit dans le *Journal de Senlis* :

— Nous croyons savoir que par testament olographe, Mme Gérard, née Marthe Lemaire, décédée le 25 janvier dernier, à Paris, a légué au Bureau de Bienfaisance de Nanteuil, un titre de 700 francs de rente 3 0/0 sur l'État, destiné à la fondation d'un lit et à l'entretien d'un vieillard, homme ou femme de la localité, audit établissement.

SILLY-LE-LONG

Dimanche dernier, vers dix heures du matin, M. Jourdain, boulanger à Silly-le-Long, en faisant sa tournée ordinaire, perdait dans une rue de la commune, un billet de cent francs, qu'il était chargé de remettre à une personne, par M. Blondel, banquier à Nanteuil, et cela par pure complaisance de sa part.

Ce billet fut trouvé par la petite fille d'un honnête manouvrier de Silly, M. Léger, qui s'empressa d'en aller faire le dépôt chez M. le maire. Grâce à un avis public fait immédiatement, M. Jourdain rentra bientôt en possession de son billet et pria M. Léger de vouloir bien accepter, pour son acte de probité, une récompense pécuniaire bien méritée. (*Journal de Senlis*)

FAITS DIVERS

RAINCY

La Cour d'assises de Seine-et-Oise a jugé la semaine dernière une singulière et malheureuse affaire ; il s'agit

d'un individu du Raincy, qui a inauguré le moyen d'utiliser les chemins de fer d'intérêt local pour se défaire des femmes lorsqu'elles ont cessé de plaire. — C'est, du moins, sur la sienne que ce peu intéressant personnage a tenté l'expérience.

Voici les faits :

Le 10 mai dernier, les époux Frémon, domiciliés au Raincy, se rendaient à Livry pour dîner chez les époux Stillatus, leurs amis. Pour terminer la soirée, on alla au bal et après que chacun eut sauté quelques quadrilles, on visita plusieurs marchands de vins et on se sépara pour se rendre chacun chez soi.

Chemin faisant, Frémon reprocha en termes grossiers, à sa femme d'avoir dansé et bien que ce fut avec sa permission, il se montra fort irrité. Au moment d'entrer chez eux, Frémon aperçut le tramway à vapeur qui arrivait. Sans perdre de temps, il se plaça derrière sa femme et l'ayant poussée violemment sur la voie, au moment du passage du train, cette malheureuse fut broyée tandis que son meurtrier cherchait à prendre la fuite.

Le mécanicien qui avait vu, malgré l'obscurité le mouvement de Frémon et la chute de la pauvre femme, arrêta sa machine et se mit à la poursuite du fugitif qui, à moitié ivre, n'avait pu réussir qu'à faire quelques centaines de mètres.

Frémon déclara que sa femme s'était jetée elle-même sous la locomotive, avec l'intention de se suicider et que lui, affolé par la scène pénible qui s'était déroulée sous ses yeux, il courait en pleurant chercher du secours pour sa compagne. ! ! !

Frémon est un journalier âgé de 41 ans, natif de Favères, (Seine-et-

Marne) et domicilié au Raincy depuis trois ans. Sa réputation, est des plus mauvaises ; il a déjà subi onze condamnations pour outrages, violences, mendicité ; il rendait sa femme très malheureuse, la frappant à tout propos. Étant militaire il était réputé pour sa violence et avait subi, pour ce motif, plusieurs condamnations. Ce qui a été surtout constaté, c'est que c'est un ivrogne et qu'il excitait ses enfants à la mendicité.

Frémon reconnaît avoir subi plusieurs condamnations, mais il proteste contre les renseignements de police et se dit le meilleur des ouvriers, n'ayant jamais eu peur de l'ouvrage ; sa femme, suivant lui, envoyait ses enfants mendier et c'est à ce sujet que survenaient les querelles de ménage. — Je ne l'ai battue qu'une fois, dit-il, avec un morceau de bois, mais lorsque j'ai vu le sang couler, j'en ai eu regret.

Frémon, malgré ses vives dénégations, est reconnu par tous les témoins, coupable du crime qui lui est imputé.

Le jury lui ayant refusé l'admission des circonstances atténuantes, la Cour l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LIVRY

La statue de l'amiral Jacob.

Demain dimanche, 16 août aura lieu à Livry, l'inauguration de la statue du général Jacob.

Ce héros né à Tonnay (Charente-Inférieure) le 11 novembre 1768, débuta à l'âge de 16 ans dans la marine militaire et fit tous ses grades à la suite de divers combats contre la flotte anglaise, dans lesquels il s'était particulièrement distingué par son courage.

Après la reddition de Bordeaux, lord Beresford et le duc d'Angoulême, à la



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

17200

CB :

8323

SHAS



0 000000 089234

ôte de 10,000 Anglais, marchèrent sur Rochefort.

Le duc d'Angoulême fit alors annoncer son arrivée et demanda que les portes de la ville lui fussent ouvertes, comme l'avaient été celles de Bordeaux.

Cette sommation du duc d'Angoulême, portée devant le Conseil de défense de Rochefort, y fut discutée.

Au cours du débat, en présence de l'hésitation de certains membres du Conseil, l'amiral Jacob prononça ces mémorables paroles :

« Je vous jure (et je n'ai jamais manqué ni à un serment ni à une parole donnée) que si, par suite de coupables menées, les habits rouges entraient dans Rochefort, les canons de mes vaisseaux vomiraient le feu sur eux, je les poursuivrais jusque dans les rues jusque dans les maisons ! »

On savait l'amiral Jacob homme à faire comme il disait; la demande du duc d'Angoulême fut repoussée, et la harangue du vaillant soldat fut reportée à lord Beresford et au duc, qui renoncèrent à leurs projets.

C'est ainsi que Rochefort fut préservée de la honte de l'occupation ennemie et que son arsenal resta sauf.

L'auteur de la statue, M. Albert Lefèvre, a représenté l'amiral au moment où il déchire avec indignation en plein Conseil, la demande écrite du duc d'Angoulême.

Aux Cent-Jours, Jacob fut nommé préfet maritime de Toulon, et en 1823 gouverneur de la Guadeloupe, où il fut atteint de la fièvre jaune, promu vice-amiral le 22 octobre 1826, il fut de nouveau, le 11 mars 1827, replacé à la tête de la préfecture de Toulon.

Le 19 mai 1834 il occupa les fonctions de Ministre de la Marine.

Plus tard, l'amiral Jacob se retira

dans sa propriété de Livry, où il mourut le 14 mars 1854, après avoir légué à la commune une somme de 100,000 francs destinée à la construction et à l'entretien d'écoles pour les enfants pauvres.

Tel fut le *crayon*, le soldat dont il s'agit de perpétuer la mémoire.

DRAME A LAGNY

Un drame sanglant qui s'est déroulé dans la nuit du samedi au dimanche, a produit une grande émotion à Lagny. Voici ce qui s'est passé :

Au numéro 27 de la rue Saint-Denis habitait un jeune ménage. Le mari nommé Caron, âgé de 33 ans, s'était marié récemment pour légitimer la naissance d'un enfant. Mais il paraissait atteint d'une maladie noire.

Samedi dans la nuit, à la suite d'une dispute, Caron saisit un revolver et tira deux balles sur sa femme dont l'une l'atteignit à la tempe et l'autre dans les reins.

Puis le meurtrier, passant dans une pièce voisine, se logea une balle dans l'oreille.

Le lendemain dimanche, les voisins qui avaient entendu, pendant la nuit, la chute d'un corps, voyant que la maison restait close, prévinrent le commissaire de police, qui, après s'être renseigné, avertit M. le Juge de Paix de Lagny, et tous les deux se rendirent au domicile des époux Caron dont la porte fut ouverte par un serrurier.

La femme, étendue à terre, baignait dans son sang. Comme nous l'avons dit, elle avait reçu deux balles. Dans la pièce voisine, le mari, qui s'était tiré un coup de revolver, avait également cessé de vivre.

L'enquête, commencée aussitôt, a

permis de rétablir rapidement la scène du meurtre. Caron, dans un accès d'hypocondrie, avait tué sa femme et s'était fait justice ensuite.

Quant à l'enfant, il se trouvait, dans la nuit du meurtre, chez sa tante, à Ferrières.

Caron avait appartenu à la Compagnie du chemin de fer de l'Est, mais il avait donné sa démission. Il vivait de ses rentes et s'occupait de peinture.

(Echo de la Baie)

SINGULIER MARIAGE

Un curieux mariage vient d'avoir lieu à South-Shields (Angleterre).

Miss Ariel Lilipusiam, dont la taille est de 0 m. 96 de hauteur, a épousé M. Hedley, professeur de Knfossium, qui mesure 4 m. 90 de hauteur.

Les témoins de l'époux étaient : M. Hubert, né sans bras, qui a signé au contrat en tenant sa plume entre ses dents, et M. le capitaine Dallas, un géant de 2 m. 40. Les demoiselles d'honneur de la mariée étaient : Mlle H. Baratra, une femme colosse pesant 600 kilos, et la Satanelja, une femme salamandre.

Ajoutons que toutes ces personnes sont des artistes du cirque qui se trouvent actuellement dans la ville.

MORT D'UN VIEUX SOLDAT

Vendredi est mort à Romorantin un des derniers survivants de la Grande Armée, M. Boucault, qui, de tous les médailles de Sainte-Hélène, était bien le seul qui eût assisté aux adieux de Fontainebleau.

Il était né le 28 mars 1794; il était complètement sourd et marchait avec des béquilles.

Pensée profonde!

Les femmes qui ont du chien, sont ordinairement les moins fidèles.

MARCHÉ DU 13 AOUT 1894

Dammartin

Pain	0 fr. 39 le kil
Beurre.	3 fr. 20 »
Oeufs	10 fr. 80 le 100

Claye

Pain	0 fr. 37 le kil
Beurre.	3 fr 50 »
Oeufs	10 fr. 00 le 100

LAGNY-LE-SEC

(Suite)

La commanderie jouissait d'une partie de la dime de Lagny-le-Sec, et la dime des grains lui appartenant en cette paroisse fut engagée à bail, le 16 juin 1648, moyennant un loyer annuel de sept muids et demie de blé, mesure de Paris.

Le 6 juillet de la même année, le commandeur de Lagny-le-Sec louait pour neuf ans, la dime des grains de Saint-Patrus, appartenant à la commanderie. Cette location fut faite moyennant six muids de blé froment, mesure de Paris, et un muid d'avoine. (1)

Le 15 juillet 1655, Alexandre Robert receveur de la commanderie de Lagny-le-Sec, consentait à conclure un arrangement amiable avec Messire Antoine de Bouillon, prieur de Saint-Christophe en-Hallate.

Aux termes de cette convention, le receveur s'engageait à payer au prieur, la somme de quatre mille livres tournois, pour « l'appréciation amiable » de la quantité de trente muids huit setiers de blé et d'avoine, dus au dit prieur de Saint-Christophe, et à prendre chaque année sur le revenu temporel de la commanderie de Lagny-le-Sec. (2)

Le 30 novembre suivant, le commandeur de Lagny-le-Sec louait douze arpents de terre en trois pièces, sur le

territoire de « Dampmartin, moyennant neuf-vingts livres de loyer annuel, plus les loix et redevances à raison de quinze livres l'arpent.

Quelques jours plus tard, le même louait au terroir de Lagny-le-Sec, quarante-et-un arpents de terre, moyennant cinq cent quarante cinq livres de loyer annuel et deux chapons gras. (3)

Le 21 décembre de la même année, messire, François de Rochechouart, donnait pouvoir à noble homme S. Bignon, intendant de la maison de feu Mgr. de Chasteauneuf, de baillez et délaissier à prix d'argent, les revenus temporels des commanderies de Saint-Jean de Senlis et de Lagny-le-Sec, avec leurs dépendances, dîmes, droits seigneuriaux, confiscations, profits féodaux, lods, vins, ventes, saisines, amendes, etc.

Le 9 octobre 1559, Laurent Bisson, fermier de la commanderie de Lagny-le-Sec et de la ferme de Chantemerle, louait pour sept années, sous le bon plaisir de M. le commandeur de Lagny-le-Sec, à Jean Berthault, vigneron à Rouvres: la coupe du bois taillis du petit bois de Rouvres, contenant trente arpents et du bois du Commandeur, situé près dudit Rouvres et contenant vingt-quatre arpents; plus la coupe de la mare des prés. Le tout, moyennant la somme annuelle de quarante cinq livres de loyer.

En 1665, Nicolas Guenot, conseiller du roi, élu de l'élection de Senlis, loua pour neuf années à Éloi Pingard, receveur de la seigneurie du Mesnil-Amélot la maison et ferme de la commanderie de Lagny-le-Sec avec environ six-cent-vingt-sept arpents de terre labourable, mesure de Lagny-le-Sec, outre l'enclos attenant à la commanderie et contenant deux arpents de pré, plus le château et

lieu seigneurial de la dite commanderie de Lagny-le-Sec, ainsi qu'il se comporte à la réserve de la grange dimeresse située dans l'enclos de la commanderie et du logement du commandeur, dans le château. Cebail, moyennant un loyer annuel de sept mille huit cents livres. (4)

Vers le même temps, Nicolas Guenot, fondé de procuration de messire François de Rochechouart, louait pour neuf années, la quantité de cent arpents de terre à Silly-le-Long, moyennant la somme de mille cinquante livres tournois de loyer annuel. (5)

1. — Archives locales.

2. — Archives locales, no 357 — 1ère série.

3. — Archives locales, no 160 — 1ère série.

4. — Archives locales no 134 — 1ère série.

5. — Archives locales no 197 — 1ère série.

(à Suivre)

E. I.

LA REHABILITATION DU PIGEON

Presque tous les cultivateurs considèrent le pigeon comme oiseau nuisible et peu de personnes s'accordent à lui reconnaître d'autre utilité que celle de servir à la nourriture de l'homme.

Le pasteur allemand Snell a entrepris de prouver que le pigeon nous rend plus de service que nous ne supposons. Et pour préciser par des chiffres, il analysa chaque jour pendant une année, la nourriture de ses quarante pigeons, remarquant les endroits où ils allaient butiner, en abattant un de temps à autre pour pouvoir examiner de quoi se composait sa nourriture.

Il put constater par ce moyen que, du 24 novembre au 17 décembre, du 19 décembre au 14 janvier et du 1^{er} juillet au 1^{er} août, c'est-à-dire pendant une période de quatre-vingts jours, ses pigeons s'étaient exclusivement nourris de l'ers velu (*Eryum hirsutum*), une mauvaise plante qui se multiplie énormément dans les blés et nuit beaucoup aux moissons, il a cons-

taté aussi que ces oiseaux mangent les graines de vesces, de l'oseille, des bleuets, du liseron, des bulbes du gagee des champs (*gagea arvensis*), de l'*albinus oleraceum*, de petits escargots de jardin, des chenilles, la noctuelle des moissons, ainsi que diverses larves.

Le gésier d'un oiseau tué le 16 juillet dans la soirée ne contenait pas moins de 3,582 graines et en estimant celles qui avaient été digérées auparavant, il a trouvé un total de 5,400 graines nuisibles consommées en un jour par un pigeon.

De plus à l'exception de la perdrix et de la caille, tous les autres oiseaux dédaignent l'*Eryum hirsutum* et le pigeon est presque seul à paralyser ou, tout au moins, à atténuer les tristes effets de ce fléau des champs.

N'en est-ce pas assez pour faire pardonner à cet oiseau le tort qu'il fait aux plantes cultivées pendant une certaine période de l'année?

Des cultivateurs expérimentés ont d'ailleurs remarqué; avec M. Snell, que l'orge, le blé et le lin viennent surtout bien dans les champs fréquentés toute l'année par les pigeons. En Belgique, on considère les pigeons comme des collaborateurs utiles et on leur construit même des pigeonniers spéciaux. Un jour ou l'autre, nous ferons de même en France et nous comprendrons que, dans l'ordre créé par la nature, rien n'est inutile, tout s'enchaîne.

(Gazette du Village)

Recettes Utiles

Cornichons confits

Prenez de petits cornichons que vous brosserez, dont vous couperez la queue, puis vous les mettez dans un plat ou une soupière avec du sel; vous les y retourneriez afin qu'ils s'imprègnent bien de sel; au bout de

vingt-quatre heures, les enlever, laisser égoutter, les remettre dans un vase et verser par-dessus du vinaigre bouillant en quantité suffisante pour qu'ils y baignent. Couvrir, laisser infuser jusqu'au lendemain. Retirer alors le vinaigre, le faire bouillir dans un chaudron non étamé, y jeter les cornichons les retirer du chaudron avant que l'ébullition ne recommence, laisser refroidir.

On range ensuite les cornichons dans des bocaux, on y ajoute de l'estragon, du poivre en grains, ail, passe-pierre, petits oignons, piment, graines de capucine, on emplit de vinaigre et on bouche. On peut commencer à s'en servir au bout de huit jours.

Les ménagères qui ne tiennent pas à la verdeur simplifient ces opérations. Les cornichons brossés, mis à dégorger avec du sel pendant vingt-quatre heures, égouttés et essuyés ensuite; sont, tout simplement mis en bocaux avec du vinaigre froid et toutes sortes de condiments.



Une gentille concierge est à la porte de sa loge.

Un monsieur, qui lui demande un renseignement, lui fait compliment de sa beauté.

— C'est dommage, dit-il, que je n'habite pas votre maison; car je vous ferais la cour.

— Ça me rendrait grand service, dit-elle; car ça m'embête assez de le balayer tous les matins:

Le cœur sur la main.

Un habitant de la Normandie fait ses adieux à un ami qui l'a hébergé pendant deux mois.

Adieu, mon cher, et surtout quand tu viendras à Eibœuf, ne manque pas de venir me voir. Je t'indiquerai le meilleur hôtel de la ville.



L. ÉTHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S- & -M).

Rue Gammeval

à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-
argenture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
boulées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez
Madame Vauve Ethis



PORTRAITS-CARTES

10 francs la douzaine

PORTRAITS-CARTES ÉMAIL

très soignés

la douzaine 12 francs

Il est offert à titre de **PRIME**, au prix
de 4 francs, un **magnifique portrait
peint à l'huile**, d'une parfaite ressem-
blance et complètement inaltérable. Ce
portrait est encadré richement sur un
fond de peluche avec une belle bordure
or et noir, d'une dimension de 22 cent de
largeur sur 26 cent. de hauteur

On pose le **Dimanche et le Jeudi**
de 10 heures à 4 heures.

A LOUER

Rez-de-Chaussée à St-Mard

(Place de l'Église)

(S'adresser au bureau du Journal)

Société d'Assurances Mutuelles

IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES DE
SEINE-ET-MARNE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion
de la poudre, du gaz et des appareils
à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION: 1810 - SIÈGE SOCIAL A MELUN

Montant des valeurs assurées. **883,000,000 f.**

Montant des réserves **3,007,311 f.**

**Tarifs inférieurs de 40 0/0
environ aux primes les plus
réduites des Compagnies par
actions.**

Les sinistres sont toujours payés intégralement
et comptant.

La Société ne fait pas payer à ses assu-
rés le droit de timbre, toujours récla-
me en sus des primes par les Compagnies
à raison de 0 fr. 04 par 1,000 fr. de capital assuré,

Les risques d'explosion de la poudre et du gaz,
les incendies provenant de l'éclairage électrique,
sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les
écoles de ses Sociétaires.

LES POLICES SONT DÉLIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements
au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, place du Bourg à Dammartin

**USINE HYDRAULIQUE DU PETIT- MOULIN
A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)**

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé
de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange
Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES
Accessoires & Réparations

SPECIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES
Épurées

Céréales de semence
Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves
à grand rendement et à grande richesse
saccharine.

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute
demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.